

Les petits pêcheurs de l'océan Indien se fédèrent

Des pêcheurs côtiers de Madagascar, Maurice, La Réunion, Les Seychelles, Rodrigues et Les Comores ont posé les bases d'une organisation socio-professionnelle capable de peser dans les organisations internationales de gestion des stocks.



Autour de Jean-René Enilorac (3^e en partant de la droite), les représentants des petits pêcheurs de l'océan Indien ont décidé de parler d'une même voix. (Photo R.O.)

Réunis depuis deux jours dans un hôtel de l'Ermitage-les-Bains, des représentants des pêcheries artisanales de La Réunion, des Comores, de Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Seychelles ont adopté hier le principe de la création d'une fédération internationale leur permettant de parler d'une même voix face au secteur industriel.

Jean-René Enilorac, président du Comité régional des pêches de La Réunion (CRPEM), a été missionné pour structurer cette « communauté » avec des délégués de chaque pays. La structure juridique de cette fédération devrait naître dans quelques mois.

Le projet des pêcheurs côtiers fait suite au constat que la pêche artisanale, émiettée, n'est pas considérée au regard de son véritable poids économique. Elle n'a ainsi jamais voix au chapitre dans les organisations en charge de la gestion des stocks de poisson. Au mieux, ses représentants sont consultés. Les petits pêcheurs estiment également qu'ils portent des initiatives locales qui mériteraient une diffusion ré-

gionale. « On s'est rendu compte qu'il peut y avoir des problèmes communs, explique le Seychellois Darrel Green. Il faut se regrouper dans une structure acceptée de tous, pour obtenir plus de reconnaissance et participer aux instances internationales. La pêche industrielle y est et elle pèse sur la pêche artisanale. Il y a moins de thons à la côte et on ne nous demande pas si on peut tolérer une augmentation du nombre de thoniers. »

Jean-René Enilorac soulignait hier qu'il reste bien des étapes pour que cette fédération siège à la Commission thonière de l'océan Indien (CTOI). Mais il assure que c'est bien le but poursuivi, pour garantir la durabilité des pratiques artisanales.

A terme, les petits pêcheurs imaginent demander la mise en place de contreparties à la pêche industrielle. Sous la forme d'un fonds permettant de financer des équipements pour les pêcheurs côtiers, en terme d'emplois locaux ou sur l'utilisation des prises accessoires.